

Animateur au camp de jour

Emploi étudiant



NATURE DU TRAVAIL :

Sous la responsabilité du coordonnateur de camp de jour estival, l'animateur participe à la planification, à l'organisation et à la réalisation des activités pour les volets *Camp régulier*, *Camp gymnastique-cheerleading* et *Camp sportif*.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

De 17 \$/h à 18,50 \$/h, selon l'ancienneté.
Horaire pouvant varier selon les besoins du service.

*À titre indicatif, l'horaire est normalement réparti comme suit :

Journées de planification : 21 et 22 juin 2025 environ 15h (selon les besoins du service).

Camp de jour : 25 juin au 15 août 2025 – entre 35 et 40 h/semaine
Selon la disponibilité des employés, il pourrait y avoir deux journées supplémentaires de service de garde les 18 et 19 août.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Avoir terminé sa 4^e année du secondaire;
- Avoir de l'expérience en animation auprès des enfants, particulièrement auprès d'enfants de 5 à 12 ans ;
- Avoir le sens de l'initiative, de l'organisation et des responsabilités ;
- Être dynamique et avoir de l'entregent ;
- Capacité et facilité à travailler en équipe ;
- Être disponible pour une formation d'une fin de semaine en animation à la fin du mois de mai ;
- Être disponible pour une formation d'une journée en premiers soins au mois de juin ;
- Avoir complété la formation en animation ainsi que la formation de premiers soins avant le début du camp de jour ;
- Avoir débuté des études collégiales ou universitaire dans un domaine connexe sera considéré comme un atout ;
- Pour le *Camp sportif*, un intérêt pour plusieurs sports est exigé et une pratique de sports différents sera considéré comme un atout.

Animateur au camp de jour

Emploi étudiant



PRINCIPAUX DÉFIS :

- Planifier, organiser et animer une programmation quotidienne pour le groupe d'enfants sous sa responsabilité;
- Identifier les besoins matériels et financiers nécessaires à la réalisation de ses activités;
- Vérifier l'état sécuritaire du site d'animation, des équipements et du matériel et aviser le coordonnateur de tout problème;
- Assurer la sécurité, le respect et l'encadrement des enfants sous sa responsabilité
- Participer à toutes les réunions du personnel;
- Régler toute situation conflictuelle mineure et, si le problème persiste, aviser le coordonnateur;
- Prendre soins du matériel sous sa responsabilité;
- Voir à l'entretien et à la propreté du site d'animation;
- Accompagner et veiller à la sécurité du groupe d'enfants lors des sorties.

La date limite pour envoyer votre candidature par courriel à mfillion@plessisville.quebec est le :

7 février 2025.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Direction des ressources humaines

